Wencessas de Lichtenstein, que nous avons dit avoit hérité de la riche succession du feu Prince son neyeu.

II. Comme le Roi prend à cœur les représentations qui lui sont faites du dehors comme du dedans de ses Etats, quand elles sont revêtues de marques à pouvoir mériter ses considérations, il l'a fait particuliérement pour celles que lui a faires la Communauté des Calvinistes établis à Francfort-sur-le-Meyn. Chacun sait qu'ils sollicitoient depuis longues années la permission de bâtir un Temple dans cette Ville, & qu'ils n'ont jamais pû y parvenir : le Magistrat, quoique composé de Membres tous Luthériens, le leur a toujours refusé. Mais une Lettre que Sa Maj. Prussienne a écrite à ce Magistrat, a produit, comme on l'aprend, ce que toutes leurs sollicirations n'avoient pû effectuer. Cette Lettre a été expédiée an Langue Allemande. En voici la traduction.

REDERIC, par la grace de Dieu, Roi de Prusse de. Nous n'avons pû apprendre, sans y être extrêmement sensibles, que non obstant les ordres équitables de l'Empereur, & malgré les exhortations des divers Etats de l'Empire, nos Freres en Jesus-Christ les Résormés de la Ville de Francfott n'ont pû parvenir jusqu'à présent à obtenir la demande juste & raisonnable qu'ils ont faite, pour qu'il leur sût permis d'y bâtir une Eglise, dessinée à l'exercice libre & public du service divin de leur Religion; mais qu'au contraire, l'on continue d'apporter toutes sortes de prétextes & dessubtersuges, pour les empêcher d'y réissir.

Vous jugerez aissément que des obstacles de cette nature, que l'on suscite à nos Freres, ne sauvo ent